

**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
AFFECTATION DU RESULTAT 2008**

L'exécution du budget 2008 de la Régie Marchés & Droits de Place telle qu'elle ressort du Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part et du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour ce qui est du Comptable d'autre part a fait apparaître :

- un excédent cumulé de 483 496,33 € en Section d'Investissement,
- un excédent cumulé de 1 337 962,17 € en Section d'Exploitation,
- soit un excédent global de 1 821 458,50 €.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux régies dotées de l'autonomie financière, l'assemblée délibérante - le Conseil Municipal en l'occurrence - doit maintenant se prononcer sur l'affectation du résultat cumulé de la Section d'Exploitation :


- excédent de 1 337 962,17 €.

Compte tenu des besoins propres de la Régie Marchés et Droits de Place pour le financement des ses actions, en prévision - notamment des besoins à financer dans le cadre de la démarche de mise aux normes engagée sur les marchés (fixes et forains) de la Ville - ainsi que des travaux et aménagements à venir sur ces sites, il vous est proposé de vous prononcer sur l'affectation suivante du résultat sus mentionné :

- financement des charges d'Exploitation 1 337 962,17 €.

Je vous demande donc d'approuver l'affectation du Résultat 2008 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
AFFECTATION DU RESULTAT 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 09/4-12 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ASSABY Maximilien, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 4 votes par procuration)

pour

↓
M. FOURNEL Dominique, Mme ALLIE Carmen,
Mme TROTET Maryse, M. INGAR Iqbal,
M. VICTORIA René-Paul et M. HOARAU Serge

↓
autres élus présents et mandatés

Approuve l'affectation de résultat cumulé de la Section d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissait à 1 337 962,17 € au terme de l'exercice 2008, comme suit :

- financement des charges d'Exploitation 1 337 962,17 €.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 JUL. 2009



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE